



Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, et le Centre Hospitalier de Versailles, ont signé ce jour, à l'occasion du colloque sur la protection de l'enfance, la convention du groupement d'intérêt public

visant à mieux organiser la prise en charge du

psycho

traumatisme

chez l

,

enfant avec

la création d

,

un institut dédié.

Ce projet

inédit

porte l

,

ambition de devenir un lieu de référence et de ressources sur le

psychotraumatisme

de l

,

enfant et de l

,

adolescent, aux plans interdépartemental et national.

Assurant les missions de prévention et de protection de l'enfance sur leurs territoires,

notamment par le biais de l

'Aide

Sociale à l

,

Enfance (ASE), les deux Départements développent une politique volontariste pour une prise en charge adaptée et complète des mineurs qui leur sont confiés.

En appuyant le caractère stratégique et prioritaire de la prise en charge psychologique et médicale dans le cadre des mesures de placement des enfants, l'institut permettra d'agir au-delà des missions de prise en charge socio-éducative, psychologique et matérielle confiées aux Départements.

Suite à une concertation avec divers acteurs du territoire appartenant à différentes disciplines (professionnels de l'ASE, pédopsychiatres, psychologues, associations, experts...), les objectifs de l'institut sont :

> d'assurer la pluridisciplinarité et la coordination des prises en charge médicales, paramédicales, éducatives et sociales ,

> de permettre un continuum dans le parcours de l'enfant victime de psychotraumatisme à travers la détection, la prévention, l'évaluation, la prise en charge et le suivi de son

parcours et du pr  
ojet global de prise en charge,

> d'articuler une offre courte de prise en charge de psychotraumatisme, et la coordination de  
parcours plus longs  
avec  
les partenaires du territoire,

> de former, sensibiliser les professionnels et les familles, ainsi que de soutenir la recherche  
sur le  
psycho  
traumatisme  
, et ce afin  
d  
,  
enrichir les pratiques  
de prise en charge au sein  
de l  
,  
institut  
, mais également au  
niveau des t  
erritoires interdépartementaux,

> de contribuer aux travaux de recherche au niveau national.

En formant l'ensemble des acteurs amenés à suivre les mineurs à la détection, l'évaluation et la prise en charge, l'

institut allègera les besoins d'

interventions de pédopsychiatres, dont le secteur est déjà saturé du fait d'

une carence de praticiens.

L'institut, qui disposera d'une implantation physique dans des locaux du Département des Yvelines, à Versailles, opèrera en lien avec le réseau de structures existantes réparties sur le territoire interdépartemental.

Dans cette perspective, le Groupement d'Intérêt Public travaille depuis septembre 2020 sur la mise en place de cet institut. Des représentants des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, du Centre hospitalier de Versailles, et de structures référentes dans le domaine du psychotraumatisme chez l'enfant constituent les membres du Groupement. Ils définissent les axes de formation, de recherche et de communication en vue de l'

ouverture de l'

institut et en sélectionneront les partenaires.

Écrit par CH Versailles

Mardi, 20 Octobre 2020 11:40 - Mis à jour Mardi, 20 Octobre 2020 13:08

---

Le Groupement sera par ailleurs doté d'un Conseil scientifique et d'orientation composé de professionnels et représentants d

instances reconnues

œ

ouvrant dans le champ du

psychotraumatisme

, d

,

associations de parents d

,

enfants souffrant de

psychotraumatisme

, ou encore de personnalités et d

,

autorités qualifiées.